

SAINT.DENIS, le 15 JUIN 1978

Administration Municipale

N° 6 1 6 /SG

Le MAIRE de la VILLE de SAINT.DENIS
Chevalier de la Légion d'Honneur

à Monsieur

CONSEILLER MUNICIPAL

- SAINT.DENIS -

Monsieur et Cher Collègue ,

Je vous prie de bien vouloir assister à la QUATRIEME SEANCE du
CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra à la Mairie de SAINT.DENIS
(Salle des Délibérations) le MARDI 20 JUIN 1978 à 17 H 30.

O R D R E du J O U R

- 1) Plan d'aménagement de zone et règlement de la ZAC N° 1 de MOUFIA - Cahier des Charges de la concession ;
- 2) Création de la ZONE d'AMENAGEMENT DIFFERE du CHAUDRON ;
- 3) Extension du réservoir Lacroix - Approbation du dossier d'appel d'offres avec concours ;
- 4) Programme EAU 1977 - Amélioration des réseaux - Emprunt de 800 000 Frs à contracter auprès de la CDC ;
- 5) Fonds routier 1978 - Répartition des crédits ;
- 6) Emprunt de 2 820 000 Frs à contracter auprès de la C D C pour la modernisation de la Voirie urbaine ;
- 7) Aménagement du Boulevard Lancastel (1ère tranche) - Emprunt de 2 200 000 Frs à contracter auprès de la C D C ;
- 8) Aménagement du Boulevard Lancastel (2ème tranche) Emprunt de 2 900 000 Frs à contracter auprès de la CDC ;
- 9) Aménagement STADE de la REDOUTE Emprunt de 750 000 Frs à contracter auprès de l'U.A.P. pour compléter le financement de l'opération ;
- 10) Construction du STADE de l'EST à COMMUNE PRIMA
Autorisation de solliciter .
- un emprunt de 5 750 000 Frs (2 500 000 Frs sur 1978 ()
de la C P C) 3 250 000 Frs sur 1979)
- un emprunt de 5 750 000 Frs (5 750 000 Frs sur 1978)
de la CAECL (3 250 000 Frs sur 1979)

...../

- 11) Acquisition, au titre de la Z A D des Patates à Durand, d'un terrain de 1846 m2 bâti d'une maison SATEC F 5/6 appartenant à Monsieur RANGLA Augustin ;
- 12) Expropriation de plusieurs terrains situés dans la ZAC des Patates à Durand, nécessaires à la réalisation d'une voie - Consignation de la somme de 803 896 Frs 00.
- 13) Acquisition d'un terrain de 1743 m2, cadastré section AT n°44 appartenant au Département, en vue d'un aménagement d'un espace vert ;
- 14) Acquisition d'une propriété de 3 ha 69a 87 ca, située à la Montagne St-Bernard, appartenant à la Congrégation des Filles de Marie ;
- 15) Acquisition d'un terrain de 615 m2, sis 37 rue Bertin, appartenant aux Héritiers GONTHIER, en vue de la réalisation du projet d'expansion du Jardin de l'Etat inscrit au P.U.D.
- 16) Paiement du terrain des Consorts MARCE (partie) situé rue Poivre, nécessaire à la réalisation d'une voie prévue au PUD.
- 17) Collège de la Montagne - Demande de réaffectation de subvention ;
- 18) Dénomination du Collège d'Etat mixte de Ste-Clotilde ;
- 19) Autorisation d'ouvrir et de fermer dans différentes écoles de la Commune des classes primaires et maternelles ;
- 20) Etude des tarifs de la S T U D ;
- 21) Construction d'un OSSUAIRE
Proposition de tarification concernant le transfert des corps ;
- 22) Autorisation de lancer trois appels d'offres pour la fourniture de denrées alimentaires diverses, nécessaires au fonctionnement des cantines scolaires et de l'Aide sociale pour le 2ème semestre 1978 (période du 14 Août au 31 Décembre 1978).
- 23) Augmentation de l'effectif de Maitres-Nageurs sauveteurs
- 24) Actualisation des PENSIONS servies aux RETRAITES d'avant 1948 Retraités "sur fonds spéciaux " ;
- 25) Projet de création d'une porcherie (installation classée) à la Bretagne Bellevue, présenté par Monsieur TECHER Henri ;
- 26) Autorisation de défendre en justice contre l'appel formé par les époux CHANE-KANE du jugement prononçant leur expulsion.

Le MAIRE,



A. D. LEGROS

27) QUESTIONS DIVERSES

- 27/1) Expropriation du terrain de Madame AMODE MAMODE sis à la Montagne. Paiement de la somme de 110 910 F représentant l'indemnité complémentaire.
- 27/2) Acquisition de deux terrains situés rue St-Philippe à Saint-Denis nécessaire à la réalisation du Boulevard de ceinture sud (4^e tranche).
- 27/3) Acquisition du terrain des conjoints DAMOUR-PAUS situé ruelle routier, nécessaire à la réalisation du Boulevard de ceinture sud.
- 27/4) Création d'une voie nouvelle dans la zone d'entrepôts du Chaudron.
- 27/5) Zone d'Aménagement concerté N° 1 des Patates à Durand. Modification du périmètre juridique et du règlement du P.A.Z. Fixation des prix de cession des lots.
- 27/6) Zone d'aménagement concerté N°1 des Patates à Durand. Acquisition des terrains nécessaires à : l'ouvrage d'entonnement de la ravine des Patates à Durand la réalisation du Centre de formation d'Apprentis.

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, je déclare ouverte la QUATRIEME SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DENIS.